

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 19 Avril 2016 à 20 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes CHABRIDON, COULON, SIGNORET, BILLOUD et PARENT, Mrs GUILLEMIN, PANNETIER, REVILLON et LAMY-PERRET

Excusé : Mr PRUDENT

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Après lecture du compte-rendu de la séance du 24 Mars 2016, deux remarques sont formulées :

-Les compteurs LINKY sont la propriété de ERDF et non pas du SYDESL

-Il convient de retirer la phrase « La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 20 Mai 2015 à 20 h. »

Hormis ces deux points, le compte-rendu du 24 Mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

Vote des subventions 2016

Au regard de la baisse importante des dotations de l'Etat (17 000 euros), le conseil se voit contraint de réduire le montant des subventions accordées jusqu'alors les années précédentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder les subventions comme suit :

ADMR : 500 euros

Sapeurs pompiers : 500 euros

Gym volontaire : 100 euros

Peinture sur soie : 100 euros

Retraite heureuse : 100 euros

Cantine scolaire Viré : 150 euros

Foyer rural : 150 euros

Comédia : 100 euros

CECL : 50 euros

VLHM : 50 euros

Sésame autisme 71 : 80 euros

Au fil des ans : 50 euros

Amicale des donneurs de sang du haut Mâconnais : 30 euros

Les restos du cœur de Mâcon : 100 euros

Clique cantonale : 30 euros

Judo Lugny : 40 euros

JSP Pont-de-Vaux : 30

CIFA Mercurey : 30 euros

MFR Pont-de-Veyle : 50 euros

Croix rouge : 50 euros

Stretching postural : 100 euros

Pour un total de 2 390 euros.

Prix des locations des salles et de la cuisine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, décident des tarifs des salles suivants pour les réservations faites à partir du 20 Avril 2016 :

Grande salle : **Été** Fleurville : 120 euros
Extérieurs : 240 euros

Hiver Fleurville : 150 euros
Extérieurs : 300 euros

La cuisine sera louée 50 euros pour tous été comme hiver

Petite salle : **Été** Fleurville : 50 euros
Extérieurs : 100 euros

Hiver Fleurville : 70 euros
Extérieurs : 120 euros

Les tarifs de la cuisine d'été sont inchangés

Travaux de la Rue du Glamont et demandes de subventions

Afin de finaliser les travaux, la rue sera de nouveau barrée du Mercredi 20 au Vendredi 22 Avril. Le chantier a pris un 1 jour de retard en raison de la météo défavorable du Vendredi 15 Avril. Les finitions seront réalisées la semaine prochaine. Dans le cadre de ces travaux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de membres présents, décide de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône.

Point sur la numérotation des rues

La commande des plaques pour le numéro des maisons et la dénomination des deux impasses sera très prochainement passée.

Aménagement de l'aire de jeux

Le devis auprès de la société cyrano est approuvé pour un montant de 5 859,47 euros. Les travaux pour l'installation de plusieurs jeux derrière la Mairie pour un public âgé de 2 à 7 ans vont commencer très prochainement.

Travaux dans les bâtiments communaux

- La commission de sécurité qui est passée récemment pour le bâtiment de la Mairie a signalé que des contrôles de vérifications des installations devaient être faits annuellement. Des devis venant de bureaux de contrôles sont en attente. Toutes les interventions seront consignées dans le registre de sécurité.
- La cabine de douche dans l'appartement de l'école va être changée.
- Quelques finitions vont être réalisées au niveau de la pente d'accessibilité de l'agence postale.
- Une rampe amovible va être fabriquée pour la mise en accessibilité de la chapelle.

Point sur la situation de la maison Genet

La maison GENET est en vente. Les coordonnées du notaire chargé de la succession sont en Mairie.

Compte rendu de la réunion du SIVOM

Le SIVOM a décidé de verser une subvention de 500 euros à toutes les associations du Collège Victor Hugo. Au gymnase, les places de parking vont être de nouveau matérialisées ainsi qu'une place de parking pour les personnes à mobilité réduite dans le cadre de l'accessibilité. Un défibrillateur sera acheté par la Communauté de Communes.

Questions diverses

- La cabine téléphonique de la Rue Saint-Exupéry va être déposée.
- L'association de la prévention routière a communiqué auprès des communes sur les mesures à adopter afin de limiter les accidents de la route. Information sur le lien internet suivant : <http://manifeste.preventionroutiere.asso.fr/>

La prochaine réunion est prévue le 19 Mai à 20h.

Le Maire
P CLÉMENT